TELLURIAN RESEARCH

Rapport de veille quotidien — RDC

24 novembre 2026

Période : 23 nov., 7 h – 24 nov., 7 h WAT (heure de la RDC)

Cuivre **12 165 $/t** ▼ **-0,5 %** | Cobalt **33 525 $/t** → | Étain **41 250 $/t** ▲ **+0,2 %** | Or **3 651,40 $/oz** ▲ **+3,9 %**

Brent **89,37 $/bbl** ▼ **-3,5 %** | CDF pour 1 USD **2 260,08** →

Données de marché — cours au 23 nov. 2026. Prix relevés à la source lors de la collecte, non générés par un modèle.

CARTE DE SITUATION — ÉVÉNEMENTS (DERNIÈRES 24 H)

SÉCURITÉ · SANTÉ PUBLIQUE · MINES · POLITIQUE · ÉCONOMIE · GÉOPOLITIQUE

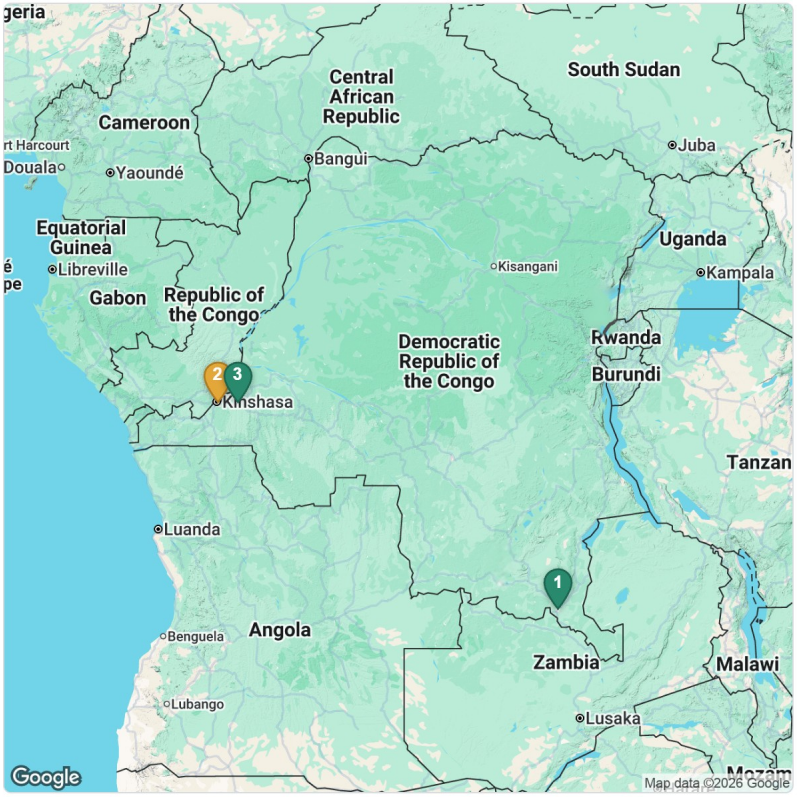

Fond de carte : Google Maps (données cartographiques ©2026 Google) · Emplacements approximatifs signalés par (approx.)

1. **La police disperse une marche du clergé catholique sur fond de litige foncier** — Lubumbashi
2. **La Gécamines annonce 300 000 t de cuivre commercialisées en 2026, au Makutano Mining Forum** — Kinshasa
3. **Le CODELT réclame l'abandon des poursuites contre un avocat environnementaliste** — Kinshasa

NIVEAU DE MENACE — CRITIQUE · ÉLEVÉ · ACCRU · MODÉRÉ — également la barre de couleur à côté de chaque article

VÉRIFICATION — CONFIRMÉ corroboré par au moins 2 sources · SIGNALÉ source unique

POLITIQUE ET GOUVERNEMENT

La police disperse au gaz lacrymogène une marche du clergé catholique à Lubumbashi, les tensions entre l'Église et l'État gagnent Kinshasa

ÉLEVÉ

La police a fait usage de gaz lacrymogènes le 23 novembre contre les participants à une marche du clergé catholique à Lubumbashi conduite par l'archevêque Fulgence Muteba, également président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO). La marche visait à protester contre un litige foncierconcernant Tshamalale et le grand séminaire interdiocésain Saint-Paul. La maire de Lubumbashi, Joyce Tunda Kazadi, interdit les marches dans toute la ville depuis le 3 juillet 2026. À Kinshasa, le cardinal Fridolin Ambongo, empêché le 22 novembre de célébrer la messe du Christ-Roi au stade Tata Raphaël, a accusé le gouvernement de provoquer l'Église dans une vidéo diffusée le 23 novembre sur les réseaux sociaux.

CONFIRMÉ — Fides · Top Africa News · DNE Africa

MINES ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

La RDC suspendra toutes ses exportations de cobalt à partir du 30 novembre pour résorber l'offre excédentaire

ÉLEVÉ

L'Autorité de régulation et de contrôle des marchés des substances minérales stratégiques (ARECOMS) a annoncé le 23 novembre, dans un communiqué signé par son président, Patrick Luabeya, que la RDC suspendra toutes ses exportations de cobalt à compter du 30 novembre, jusqu'à nouvel ordre, en raison d'une offre excédentaire et d'une demande faible. La suspension concerne toute la production de cobalt, qu'elle provienne des mines industrielles ou des exploitations artisanales. L'ARECOMS réexaminera la mesure au bout de quatre mois ;toute reprise des exportations nécessitera une nouvelle décision fixant les volumes d'exportation, la répartition des quotas et les conditions applicables. Il s'agit de la deuxième suspension des exportations de cobalt depuis avril 2025, la RDC cherchant à corriger les déséquilibres du marché dans un contexte de baisse des prix et de hausse des stocks.

CONFIRMÉ Mining.com (Reuters) · Benchmark Minerals · Shanghai Metals Market · Mediacongo

La Gécamines dit avoir commercialisé 300 000 tonnes de cuivre en 2026 et vise 500 000 t de cuivre et 40 000 t de cobalt

ACCRU

Le directeur général de la Gécamines, Baraka Kabemba, a indiqué le 23 novembre au Makutano Mining Forum, à Kinshasa, que l'entreprise publique a commercialisé 300 000 tonnes de cuivre en 2026 grâce à ses partenariats avec Mercuria et la DFC, marquant son retour dans le commerce international des minerais. La Gécamines entend porter ses droits de commercialisation à 500 000 tonnes de cuivre et 40 000 tonnes de cobalt,en s'appuyant sur Gécamines Trading, sa filiale de négoce détenue à 100 %, et sur son partenariat avec Mercuria. Selon Baraka Kabemba, la RDC doit passer du rôle de fournisseur de matières premières à celui d'acteur de la transformation des minerais et de la création de valeur. Le président Tshisekedi, qui a ouvert le forum le même jour, a lui aussi plaidé pour la transformation locale des minerais.

SIGNALÉ Decrypt-Eco · Zoom-Eco

SOCIÉTÉ CIVILE ET PLAIDOYER

Le CODELT réclame l'abandon des poursuites contre l'avocat environnementaliste Augustin Mpoyi avant sa confrontation avec GTC le 24 novembre

ACCRU

Dans une déclaration rapportée le 23 novembre, le Conseil pour la défense environnementale par la légalité et la traçabilité (CODELT) a demandé l'abandon des poursuites engagées contre son conseiller technique principal , Augustin Mpoyi, spécialiste du droit forestier, un examen indépendant et transparent de la légalité des 48 concessions forestières destinées à la conservation du carbone et la suspension, à titre conservatoire, de toute certification, émission ou vente de crédits carbone liés à ces concessions. Augustin Mpoyi est poursuivi pour imputations dommageables à la suite d'une plainte de Global Treacy Corporation (GTC), l'une des quatre sociétés bénéficiaires, visant son analyse du 12 août, diffusée dans un groupe WhatsApp, sur la conformité au Code forestier de ces concessions, qui couvrent 13,57 millions d'hectares (environ 6 % du territoire national). Entendu le 19 novembre, il doit être confronté à GTC le 24 novembre devant le parquet général près la cour d'appel de Kinshasa/Gombe. Des acteurs de la société civile font état d'irrégularités présumées, notamment un possible dépassement du plafond légal de 500 000 hectares par concessionnaire, l'absence de procès-verbaux d'enquête publique et une publication au Journal officiel plus de neuf ans après la signature.

SIGNALÉ Actualite.cd

POINTS DE VIGILANCE

- Confirmer l’évacuation des équipes de l’OMS et de la riposte à Ebola bloquées près de l’hôpital en Ituri, et le calendrier de reprise des opérations de riposte.
- Suivre l’entrée en vigueur de la suspension des exportations de cobalt le 30 novembre, la réaction des prix mondiaux et le réexamen prévu après quatre mois, qui décidera d’une éventuelle reprise.
- Suivre la conférence de presse de la CENCO à Kinshasa le 24 novembre et tout nouvel affrontement entre l’Église et les autorités à Lubumbashi ou à Kinshasa.
- Suivre la confrontation du 24 novembre entre Augustin Mpoyi et GTC, ainsi que toute réponse à la demande du CODELT d’un examen indépendant des 48 concessions carbone.
- Suivre les progrès de la Gécamines vers ses objectifs de 500 000 tonnes de cuivre et 40 000 tonnes de cobalt, ainsi que les résultats de ses partenariats avec Mercuria et la DFC.

Avertissement : ce rapport est produit à l’aide d’outils automatisés de renseignement en sources ouvertes et d’informations accessibles au public. Il est fourni à titre informatif uniquement, ne constitue pas un conseil professionnel et peut contenir des inexactitudes ou des omissions ; les destinataires doivent vérifier son contenu de manière indépendante avant de s’y fier. Conditions générales complètes : https://tellurianresearch.com/terms-and-conditions/